



## FACTURE ECHEANCIER

### CRA

Arnaud Regis  
19 Rue Peiresc  
83000 TOULON

à Saint-Etienne, le 04/09/2018

Matériel : Imprimantes - IMP IP 85

Fournisseur : Cashmag Omc Gervais

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro 2018090252

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/10/2018

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

qsfsdsf - IBAN : sdfsd fds

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 04/09/2018 de 61,2€HT (soit 73,44€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	Montant TTC
05/02/18	57,95€	11,59€	69,54€	05/02/18	57,95€	11,59€	69,54€
05/02/18	57,95€	11,59€	69,54€	05/02/18	57,95€	11,59€	69,54€
05/02/18	57,95€	11,59€	69,54€	05/02/18	57,95€	11,59€	69,54€
05/02/18	57,95€	11,59€	69,54€	05/02/18	57,95€	11,59€	69,54€

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.

Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.